

# Guide "En Voiture"

**Des conseils pour  
financer son permis,  
acheter sa voiture,  
rouler propre**



# Sommaire

	<b>Page</b>
<b>Partie 1 : Passer d'abord votre permis</b>	
A quel âge ?	3
Le permis en quelques mots	3
Comment choisir son auto-école	4
Quel type de formation pour quel prix ?	5
5 conseils pour mettre toutes les chances de votre côté	6
Une bonne idée, conduire dès 16 ans	6
<b>Partie 2 : Une voiture à vous</b>	
Une voiture neuve	8
Une voiture d'occasion	9
Le profil de votre voiture	9
L'entretien : une étape à ne pas négliger	10
<b>Partie 3 : Le financement</b>	
Les solutions	11
<b>Partie 4 : La bonne conduite</b>	
Maîtrise de la voiture	12
Ne jouez pas avec l'assurance	12
Des points qui se perdent	12
Fourrière mode d'emploi	13
<b>Partie 5 : Roulez assuré</b>	
Comment choisir ?	14
Le jeune conducteur et la surprime	14
Apprentissage anticipé de la conduite : le jackpot	15
Utilisation professionnelle de la voiture	17
<b>Annexes</b>	
Trucs et Astuces pour l'environnement	18
Liens utiles	19
Lexique de l'assurance auto	20

# Partie 1 : Passez d'abord votre permis

## ● A quel âge ?

**Il faut avoir 18 ans pour pouvoir obtenir le permis de conduire B.**

Mais vous pouvez commencer la formation avant d'être majeur, et même passer la partie théorique de l'épreuve. En effet, vous pouvez obtenir le code dès 16 ans, si vous avez opté pour l'apprentissage anticipé de la conduite.

## ● Le permis en quelques mots

### L'épreuve Théorique Globale (E. T. G.) ou code

Lors de l'épreuve, vous visionnez un diaporama comprenant 40 questions. Pour réussir l'examen, vous devez obtenir au minimum 35 réponses justes. Si vous ratez l'épreuve, vous devez attendre deux semaines avant de pouvoir la repasser. La réussite à l'épreuve du code est valable pendant trois ans et permet de se présenter au maximum cinq fois aux épreuves pratiques de conduite. Sans l'ETG, vous ne pourrez pas passer l'épreuve de conduite.

### L'épreuve pratique

C'est votre moniteur qui jugera si vous êtes prêt à passer l'épreuve de conduite. Celle-ci dure environ 35 minutes, pendant lesquelles un inspecteur vous observe en circulation urbaine, sur un trajet donné, et vous demande d'effectuer au moins deux manœuvres différentes, dont une en marche arrière. L'épreuve comporte également des questions dites "techniques" portant sur la voiture ainsi qu'un test de vue sommaire.

Vous ne connaîtrez pas le résultat de l'examen tout de suite. En cas de réussite, vous recevrez le certificat provisoire par courrier. Celui-ci est valable deux mois. Vous devez retirer votre permis définitif à la préfecture avant la fin de cette période.

### Le livret d'apprentissage et la fiche de suivi

Il vous est remis au début de la formation et contient des informations précises sur le déroulement de votre apprentissage. Vous y noterez, avec votre moniteur, vos objectifs et la validation de vos progrès. Le livret peut vous être demandé par l'inspecteur lors de l'épreuve de conduite.

La fiche de suivi de formation est le journal de bord de vos progrès. Elle est complétée par le formateur après chaque cours. Ce support s'avère très utile si vous avez affaire à des moniteurs différents.

### Permis à points

Le permis de conduire français est doté d'un capital de 12 points. Ces points peuvent être perdus à la suite d'infractions, de délits ou de contraventions. La perte de tous les points signifie l'annulation du permis. Il existe des moyens pour récupérer les points quand ils ne sont pas tous perdus. La récupération des points est fonction de la gravité des fautes commises, les points sont restitués selon un barème allant de six mois pour des infractions bénignes, jusqu'à trois ans pour des infractions lourdes.

[LOI n°2011-267 du 14 mars 2011 - art. 75](#)

[LOI n°2011-267 du 14 mars 2011 - art. 76](#)

## Permis probatoire

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2004, les jeunes conducteurs doivent passer par le permis probatoire durant trois ans (ou deux ans s'ils ont suivi la filière de formation de l'apprentissage anticipé de la conduite) avant d'obtenir le permis à points classique. Au lieu d'avoir un capital de 12 points, le permis probatoire en possède 6. Une perte de tous ces points entraîne une invalidation du permis et l'interdiction de conduire pendant six mois.

Après cette période, si vous êtes reconnu apte, vous pourrez repasser le permis (code et conduite). Si vous ne perdez qu'une partie des points durant la période probatoire, il est possible de les récupérer en suivant un stage de sensibilisation à la sécurité routière.

Tous les ans, si le conducteur n'a pas commis d'infraction, son permis est crédité de deux points supplémentaires, ou trois points par an si le conducteur a suivi la formation anticipé de la conduite, et cela jusqu'au maximum de 12 points.

[LOI n°2011-267 du 14 mars 2011 - art. 75](#)

## ● Comment choisir son auto-école ?

### Près de chez vous

Préférez une auto-école qui se trouve près de chez vous ou de l'endroit où vous travaillez ou étudiez. Vous allez vous y rendre souvent durant plusieurs semaines, la proximité facilitera la gestion de votre emploi du temps.

### Testée par d'autres

Ecoutez les avis de vos amis qui ont déjà commencé ou effectué leur formation. Ce n'est pas la peine de choisir une auto-école où d'autres ont eu de mauvaises expériences.

### Affichant ses tarifs

Privilégiez les auto-écoles qui affichent clairement leurs prestations et leurs tarifs. Attention, les prix défiant toute concurrence ne sont pas un gage de sérieux, bien au contraire.

### Offrant des horaires variés

Assurez-vous que les horaires proposés pour les cours de code et de conduite sont adaptés à vos disponibilités.

### Proposant des facilités de paiement

Optez pour une auto-école qui vous permet de régler de façon échelonnée. Dans tous les cas, refusez de payer l'intégralité de la somme dès le premier rendez-vous.

### Sérieuse

N'hésitez pas à contrôler le taux de réussite de l'auto-école à l'épreuve de conduite (la moyenne nationale se situe autour de 55 %), et vérifier la situation financière de l'auto-école ([www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr)).

Il arrive malheureusement qu'un établissement soit en faillite ou en redressement judiciaire, ce qui entraîne des situations pénibles. Si vous avez le moindre doute sur le sérieux d'une auto-école, contactez le CNPA (conseil national des professions de l'automobile) sur le web : [www.cnpa.fr](http://www.cnpa.fr).

## ● Quel type de formation pour quel prix ?

### Les auto-écoles proposent divers forfaits à des tarifs variables

Le forfait "de base" inclut généralement 20 heures de conduite (le minimum légal pour pouvoir se présenter à l'examen).

Seulement 10 % des élèves réussissent le permis avec 20 heures de cours, les autres ont besoin de 5 à 20 heures supplémentaires. C'est pourquoi il n'est pas inutile, parfois, de choisir d'emblée une formule incluant davantage d'heures de conduite.

Le coût d'une formation varie selon les départements. Sur la base de 20 heures, un permis tout compris (cours, plus frais d'inscription, de dossier et de présentation aux examens) se situe entre 900 et 1 200 €, mais comme indiqué plus haut, il faut le plus souvent ajouter des heures supplémentaires (entre 35 et 50 € l'heure).

Les professionnels situent d'ailleurs plutôt une formation aboutie entre 1 300 et 1 400 €.

En cas d'échec à l'examen, attendez-vous à déboursier de 60 à 85 € de frais de réinscription pour le code et de 60 à 125 € pour la conduite.

### Permis à 1 € : Le remboursement se fait sur la base de :

Vous empruntez	Vous remboursez*	Dernier mois (solde)	Coût total du prêt
600 €	30 € sur 20 mois	0 €	0 €
800 €	30 € sur 26 mois	20 €	0 €
1.000 €	30 € sur 33 mois	10 €	0 €
1.200 €	30 € sur 40 mois	0 €	0 €

\* Prêt amortissable au Taux Effectif Global (TEG) annuel fixe de 0%. Montants hors assurances facultatives.



### A Savoir - Votre permis pour 1 € par jour

Le dispositif du Permis à 1 € par jour est un prêt à taux zéro, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans pour obtenir le permis B ou A.

Pour en bénéficier, il faut vous inscrire dans une auto-école partenaire de l'opération, ayant signé une charte de qualité avec l'Etat, puis faire une demande de prêt auprès de l'une des banques partenaires. Toutes les auto-écoles n'offrent pas cette possibilité. Certaines ont cessé de le faire, faute de demandes.

Le montant du prêt peut être de 800 €, 1000 € ou 1200 € sans excéder le montant inscrit dans le contrat de formation, ou de 600 € dans le cas où vous auriez obtenu une aide complémentaire directe de l'Etat ou d'une collectivité locale.

Pour en savoir plus, et connaître les écoles et les organismes financiers concernés :

[www.permisauneuroparjour.fr](http://www.permisauneuroparjour.fr)

## ● **5 conseils pour mettre toutes les chances de votre côté**

### **Le code dans la poche**

Concentrez tout de suite vos efforts sur le code afin de franchir cette étape rapidement, et pouvoir ensuite vous consacrer à la conduite. Enchaînez les séances à l'auto-école, les tests sur Internet, les exercices des CD-Roms et bien sûr, lisez et relisez le livre qu'on vous a remis.

### **Un moniteur qui vous convient**

Il est important de se sentir à l'aise pour apprendre à conduire. Si le contact ne passe pas avec le moniteur, demandez à changer.

### **Une formation suivie**

Ne laissez pas se passer trop de temps entre chaque cours. Une fois commencée, votre formation doit s'effectuer de façon suivie pour être efficace.

### **Ne vous surestimez pas**

Vous pensiez vous présenter à l'examen après 20 heures de conduite, mais votre formateur estime qu'il vous faut encore des leçons ? Il a sans doute raison. Ecoutez-le : vous augmenterez vos chances de réussite.

### **Acceptez les critiques**

Peu avant de passer l'examen, demandez à suivre un cours avec un moniteur différent. Cela vous permet de tester vos acquis en présence d'une personne que vous ne connaissez pas.

## ● **Une bonne idée, conduire dès 16 ans**

**La formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, ou conduite accompagnée, a plusieurs avantages**

Elle s'applique dès 16 ans et sans limite d'âge.

Vous payez votre assurance moins chère que les autres jeunes conducteurs, vous gardez le permis probatoire seulement deux ans (au lieu de trois), et vous vous présenterez à l'épreuve de conduite avec 69 % de chance de réussir du premier coup (au lieu de 49 %).

## Le principe

Cette formule d'apprentissage doit durer un an, et l'apprenti conducteur doit parcourir au moins 3000 Km aux côtés de son accompagnateur. Tout au long de cette période, les trajets et le kilométrage doivent être inscrits sur un carnet pour le suivi.

Le conducteur en AAC est soumis aux règles suivantes :

- Obligation d'apposer le disque "Conduite Accompagnée" à l'arrière du véhicule quand il est au volant
- Limitations de vitesse : en tant que jeune conducteur, il n'est pas soumis aux mêmes limitations que son accompagnateur : 110 Km/H au lieu de 130 sur autoroute, 100Km/H au lieu de 110 sur voie rapide, et enfin 80Km/H au lieu de 90Km/H sur les routes.
- L'apprentissage anticipé de la conduite n'est un droit valable qu'en France. Un conducteur en AAC n'a pas le droit de passer les frontières au volant du véhicule.

Durant la conduite accompagnée, le conducteur en formation devra se réunir avec son ou ses accompagnateurs, ainsi que son formateur pour 2 rendez-vous pédagogiques au minimum, d'une durée totale de 6 heures (le troisième n'est pas obligatoire).

L'apprentissage anticipé de la conduite est accessible à tous à partir de 16 ans. Le propriétaire de la voiture utilisée doit demander une extension de son contrat d'assurance (payant ou non, selon les compagnies). Que l'accompagnateur soit le propriétaire du véhicule ou non, il doit obtenir l'accord de la compagnie d'assurance avant d'endosser cette responsabilité.



### **Attention !**

L'accompagnateur ne doit pas dans les 5 années précédentes avoir fait l'objet d'une annulation ou d'une suspension du permis de conduire.

Source : <http://vosdroits.service-public.fr/F2826.xhtml>

# Partie 2 : Une voiture à vous

## ● Une voiture neuve

Avec un véhicule neuf, vous bénéficiez des progrès technologiques (ergonomie, performance, sécurité, protection de l'environnement), d'un délai de garantie de un à cinq ans et d'une tranquillité d'esprit appréciable.

Mais le prix est plus élevé, l'assurance plus chère et la voiture perd 30 % de sa valeur dès la première année.

### Où et quand acheter ?

Pour espérer une remise sur le prix d'un véhicule neuf, achetez en fin de mois ou mieux encore, en fin d'année. Les vendeurs cherchent alors à remplir leurs objectifs et seront plus enclins à vous accorder des rabais.

Vous ferez toujours une meilleure affaire en achetant une voiture déjà en stock ou exposée (ristourne de 10 à 15 %), aux journées portes ouvertes des concessionnaires et lors des salons, les remises peuvent grimper jusqu'à 20 %. Autre piste : les mandataires sur Internet. Ils proposent des véhicules neufs, assortis de remises avantageuses, pouvant aller jusqu'à 20, voire 30 % sur certains modèles. Faites cependant attention, certains mandataires peuvent vendre des modèles qui ne sont pas homologués par le Service des Mines de votre préfecture (Décret n° 2009-136 du 9 février 2009 relatif aux plaques et inscriptions, à la réception et à l'homologation et à l'immatriculation des véhicules).

Source : <http://www.ants.interieur.gouv.fr/siv/-immatriculation-.html>

### Un bonus écologique pour les voitures propres

Le fait d'acheter une voiture neuve peu polluante vous donne droit à un bonus écologique, qui fait baisser le prix du véhicule. C'est le cas si la quantité de dioxyde de carbone émise est inférieure à 110 g CO<sub>2</sub>/km. Dans ce cas, le bonus varie de 400 à 5 000 €, selon le degré d'émission. En revanche, si vous optez pour un modèle qui émet plus de 155 g de CO<sub>2</sub>/km, c'est un malus qui est appliqué, ce qui augmente le prix de la voiture (entre 200 et 2 600 €). Lorsque les émissions de gaz se situent entre 111 et 150 g CO<sub>2</sub>/km, il n'y a ni bonus ni malus.



#### **Attention !**

Ces valeurs sont modifiées tous les ans afin de suivre les réglementations sur les émissions de CO<sub>2</sub>

Source : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-bonus-ecologique-c-est-facile.html>

### BON PLAN : les remises à négocier

Au lieu de tenter une négociation sur le prix même de la voiture, vous pouvez demander qu'on vous offre des options (peinture métallisée, lecteur CD...), une extension de la garantie, un contrat d'entretien, la carte grise, les plaques d'immatriculation...



#### **Pensez-y - Pensez à la revente**

En achetant votre voiture, pensez au jour où vous voudrez la revendre. Certaines couleurs, marques et modèles sont quasi invendables. Évitez d'investir dans des marques qui se convertissent mal en voitures d'occasion. Évitez aussi les véhicules de couleur peu commune.

## ● Une voiture d'occasion

Acheter d'occasion, c'est réaliser une économie d'au moins 20 %, bénéficier d'une assurance moins chère et voir la valeur de sa voiture se déprécier moins rapidement. C'est aussi plus de démarches à effectuer. Il existe toujours le risque de mauvaises surprises...

### Modalités de transaction

Vous êtes prêt à acheter ? Voici ce que le vendeur doit vous remettre :

- Un certificat de contrôle technique datant de moins de six mois (si la voiture a plus de 4 ans).
- Un certificat de cession : c'est à l'ancien propriétaire de l'établir en trois exemplaires. Vérifiez que le kilométrage et l'année modèle du véhicule y figurent bien.
- Une facture avec le prix, le kilométrage et les caractéristiques de la voiture (si le vendeur est un professionnel de l'automobile).
- Un certificat de situation administrative (certificat de non-gage), délivré par la préfecture de police datant de moins de un mois.
- La carte grise barrée, avec l'inscription, "vendue le..." suivie de la date et de la signature du vendeur.

## ● Le profil de votre voiture

### Diesel ou essence ?

Une voiture diesel coûte plus cher qu'une voiture à essence. Mais les moteurs diesel consomment moins et le prix du carburant est encore inférieur à celui du sans-plomb. Le moteur diesel bénéficie d'une plus grande durée de vie, mais une voiture à essence nécessite moins de révisions. Si une voiture à essence se revend moins facilement, les voitures diesel polluent plus... Alors ? Si vous roulez plus de 20 000 Km par an, une voiture diesel reste la meilleure solution. En dessous, une voiture essence conviendrait mieux.

### GPL, hybride ou électrique ?

Ces modes de propulsion ont la faveur d'un public de plus en plus nombreux, mais ils représentent encore un investissement élevé. En effet, malgré les primes de l'Etat concédées à ceux qui roulent propre, malgré les crédits d'impôt octroyés et même parfois les cartes grises gratuites, les voitures électriques, hybrides ou roulant au GPL coûtent encore cher à l'achat. Même si le coût à l'usage est moindre, car l'électricité ou le GPL sont moins chers que les carburants classiques. Il faut aussi prendre en compte dans l'achat de ce type de véhicules les contraintes liées au manque d'infrastructures (bornes de recharge pour les véhicules électriques notamment). Un problème qui devrait progressivement se résoudre, au fur et à mesure de la mutation du parc automobile vers les énergies propres, mais qui peut constituer aujourd'hui une contrainte dans les zones faiblement équipées.

## L'entretien : une étape à ne pas négliger

Faites réviser votre voiture à temps, vérifiez la pression des pneus et le niveau d'huile, lavez-la régulièrement. C'est le strict minimum. Sans entretien "basique", votre voiture perd de sa valeur plus rapidement et vous prenez le risque de provoquer des incidents techniques qui vous coûteront très cher.



### **Bon à Savoir : le contrôle technique**

Dès lors qu'une voiture a 4 ans, il faut obligatoirement qu'elle passe un contrôle technique. Il n'est pas inutile de préparer votre véhicule à cet examen, en faisant faire sa révision juste avant la date anniversaire, par exemple. Ce contrôle prend en compte 116 points, dont 66 sont susceptibles d'entraîner une contre-visite, c'est-à-dire un second examen (payant) dans le centre de contrôle.

La durée d'un contrôle technique est de 30 à 45 minutes et son prix varie, selon les prestataires, entre 60 et 80 € pour la visite principale de base, avec un léger surcoût pour les véhicules diesel, et de 15 à 30 € pour la contre-visite, selon les éléments à revoir. Cela sans compter le coût des réparations éventuelles à effectuer. Sachant que le contrôle technique doit s'effectuer ensuite tous les deux ans, cela vaut largement la peine de soigner l'entretien de la voiture.



### **ASTUCE : comment économiser le carburant**

Le prix du carburant n'est pas de votre ressort, mais vous pouvez aider votre voiture à en consommer moins. Évitez les fortes accélérations, maintenez le moteur à sa plage maximale de fonctionnement (cherchez le régime de couple maximal en utilisant la boîte de vitesse) et surveillez l'état du filtre à air, des bougies et des injecteurs (obstrués, ils empêcheront la bonne combustion du carburant). Limitez l'usage de la climatisation, qui fait consommer de 20 à 30 % de plus de carburant et maintenez l'aérodynamisme : mettez des enjoliveurs, fermez les vitres et le toit ouvrant, retirez les porte-skis, porte-vélo et le coffre de toit.



### **A Savoir**

#### **Une étiquette CO<sub>2</sub> sur le pare-brise**

Toutes les voitures particulières neuves vendues par les professionnels doivent être munies d'une étiquette mentionnant leur taux d'émission de CO<sub>2</sub>. Comme pour les réfrigérateurs, sept étiquettes de couleurs différentes informent les acheteurs sur le taux d'émission des modèles : de vert (lettre A) pour les moins polluants à rouge (lettre G) pour les plus gourmands. Le prix du certificat d'immatriculation (ex-carte grise) est modulé en fonction du taux d'émission de CO<sub>2</sub>.

# Partie 3 : Le financement

## ● Les solutions

La majorité des jeunes financent eux-mêmes l'achat de leur voiture. Votre famille est prête à participer ? N'hésitez pas : plus votre apport personnel est important, moins vous aurez à emprunter. Vous disposez de plusieurs solutions de financement. Faites faire des simulations de financement et comparez les diverses propositions qui s'offrent à vous.

### Payer comptant

En payant cash votre voiture et les frais qui s'y rapportent, vous économisez les taux d'intérêt et évitez la gestion d'un crédit. Reste que pour payer comptant, il faut avoir un compte en banque en accord.

### Le prêt affecté

Ce prêt, dans ce cas appelé crédit auto, est directement lié à votre achat (le contrat mentionne toutes les caractéristiques de la voiture). Vous ne commencez le remboursement qu'à compter de la livraison du véhicule, et l'annulation du contrat est automatique si l'achat ne se réalise pas. Vous avez la possibilité d'étaler la durée de remboursement (de 12 à 60 mois), ce qui diminue le montant de chaque mensualité (mais fait aussi augmenter le coût total du crédit...).

### Le prêt classique

Il s'agit d'un prêt personnel qui peut vous servir à acquérir n'importe quel bien. Là aussi, vous pouvez étaler la durée de remboursement (de 12 à 60 mois). A la différence du crédit affecté, le crédit classique n'est pas annulé en cas de rupture de votre contrat d'achat et vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 7 jours.

### Le prêt ballon

Le principe est celui de la location avec des mensualités très faibles (mais un forfait kilométrique à ne pas dépasser). Ce type de crédit est idéal si vous souhaitez rouler dans des véhicules neufs et en changer souvent. Au terme du contrat, vous avez la possibilité de racheter le véhicule moyennant une somme définie au départ. Cette somme est appelée le "ballon". Vous devez donc régler des mensualités tout au long de la durée de votre contrat, jusqu'au dernier mois où vous disposez d'un triple choix : la restitution, le renouvellement avec une nouvelle voiture ou l'achat en réglant au comptant le ballon. Le crédit ballon est en pleine expansion, mais n'a pas que des avantages. Le concessionnaire ne reprend la voiture qu'à certaines conditions et le coût final du crédit s'avère plus élevé que dans les autres solutions.

### La location avec option d'achat (L.O.A.)

Vous louez la voiture pendant une durée déterminée (entre 24 et 72 mois en général). Au terme de cette période, vous l'achetez, ou vous la rendez. En revanche, vous n'avez le droit de rouler qu'un nombre limité de kilomètres par an. Celui-ci est défini dans le contrat de location, qui prévoit une prime pour chaque kilomètre supplémentaire parcouru.

### La location longue durée (L.L.D.)

Ce type de crédit-bail fonctionne de la même façon que la L.O.A., sauf que vous rendez la voiture à la fin de la période de location. Cette formule est plutôt destinée aux professionnels. Les mensualités sont plus élevées, mais incluent tous les frais annexes, l'entretien et les réparations.

# Partie 4 : La bonne conduite

## ● Maîtrise de la voiture

**Les accidents de la route sont la première cause de mortalité chez les 18-24 ans.**

Évitez tout élément qui vous perturbe, diminue vos réflexes, vous fait faire des erreurs : pas de vitesse excessive, pas de portable, pas d'alcool ou de stupéfiants avant de prendre le volant... bref, pas de risques inutiles.

## ● Ne jouez pas avec l'assurance

**Il n'est pas toujours évident de savoir qui est assuré pour conduire quelle voiture.**

Avez-vous le droit de prendre le volant du véhicule de vos parents ? D'autres conducteurs peuvent-ils rouler avec votre voiture ? Vous-même, pouvez-vous conduire celle d'un ami ? Chaque cas est différent et dépend entièrement du type d'assurance contracté.

Alors, avant de conduire une voiture qui n'est pas la vôtre ou de laisser à d'autres votre volant, passez un coup de fil à l'assureur concerné pour être certain que vous en avez le droit.

Dans l'hypothèse contraire, en cas d'accident, les conséquences peuvent vous suivre durant le reste de votre vie.

## ● Des points qui se perdent

- Le portable au volant ? Moins deux points.
- Pas de ceinture ? Moins trois points.
- Refus de priorité, non-respect d'un stop ou du feu rouge ? Moins quatre points.
- Conduite avec de 0,5 à 0,8 g/l d'alcool dans le sang ? Moins six points.
- Dans le cas d'infractions simultanées, le retrait peut aller jusqu'à 8 points d'un coup. Le capital de départ est de 12 points.

Autant dire qu'il vaut mieux veiller à vos points. Certes, vous pouvez effectuer un stage de sensibilisation de deux jours pour récupérer des points perdus, mais ceci coûte de 230 à 280 €.

Pour plus d'informations sur le retrait des points : [www.securiteroutiere.gouv.fr](http://www.securiteroutiere.gouv.fr)



### **Le saviez-vous**

Si vous avez perdu des points mais que vous ne vous rappelez plus leur nombre, vous pouvez consulter votre solde grâce au service "télépoints" du site du ministère de l'Intérieur : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr), rubrique "Vos démarches", puis "Permis de conduire à points".

## ● **Fourrière mode d'emploi**

**Mal stationner son véhicule, c'est prendre le risque de le retrouver à la fourrière.**

Et pour le récupérer, cela vous coûtera cher : une contravention (variable), l'enlèvement (91,50 € ou 126 €, selon les communes) et la "garde" (4,60 € ou 10 € par 24 heures).

De plus, la fourrière se trouve généralement dans un endroit éloigné, difficile d'accès. Votre voiture a "disparu" ? Téléphonez au commissariat de police, on vous y donnera, le cas échéant, l'adresse de la fourrière. Il ne vous reste plus qu'à vous y rendre pour récupérer la voiture.

Ayez sous la main votre carte grise, une pièce d'identité... et de quoi payer la note.

# Partie 5 : Roulez assuré

## ● Comment choisir ?

**Le type d'assurance dont vous avez besoin dépend de la voiture que vous avez et de l'utilisation que vous en faites.**

Pour une voiture neuve, optez sans hésiter pour une assurance tous risques. En revanche, pour une voiture d'occasion de valeur moyenne, une assurance "au tiers" (ou de "responsabilité civile") peut suffire. Veillez à avoir ou à prendre en sus une "garantie du conducteur" pour vous couvrir personnellement en cas de dommages corporels.

La plupart des assureurs proposent des conditions et des tarifs spéciaux aux jeunes conducteurs, faites un tour d'horizon. La différence se joue le plus souvent au niveau de la surprime et de la franchise. Pensez aussi au fait que la compagnie qui assure déjà vos parents se montrera souvent plus "accueillante" que d'autres à votre égard.



### **A savoir**

#### **Des options en plus**

Un certain nombre de garanties peuvent compléter l'assurance responsabilité civile : dommages collision, dommages tous accidents, vol-incendie, bris de glace, défense-recours... Certaines options étendent les garanties aux accessoires et au contenu du véhicule, d'autres prévoient d'indemniser les voitures neuves à leur prix d'achat sur une durée déterminée. D'autres encore prévoient des services d'assistance, qui peuvent s'avérer très confortables.

## ● Le jeune conducteur et la surprime

**Quand il s'agit d'assurer un jeune qui vient d'obtenir son permis de conduire, la loi autorise les compagnies d'assurance à appliquer une surprime de 100 % la première année, de 50 % l'année suivante et de 25 % la troisième.**

La plupart des professionnels font des efforts (réduction de la surprime, remboursement de la surprime). La franchise est également plus importante en cas de sinistre. Mais là aussi, les assureurs font des gestes : certains offrent la franchise au bout d'un certain nombre d'années sans sinistre.

## ● Apprentissage anticipé de la conduite : le jackpot

Si vous avez été formé en “conduite accompagnée”, l’assureur est dans l’obligation d’appliquer une surprime réduite de 50 %. Certains assureurs vont même jusqu’à supprimer totalement la surprime.

Au début, vous n’avez ni bonus ni malus, mais une “cotisation de référence”. Chaque année, si vous n’avez pas déclaré d’accident où vous étiez partiellement ou totalement responsable, le prix de votre assurance diminue de 5 %. Le bonus maximum est de 50 % de votre cotisation de référence. À l’inverse, votre cotisation augmente de 25 % si vous êtes responsable d’un accident, et de 12,50 % si la responsabilité est partagée. Le malus maximum est de 350 % par rapport à votre cotisation de référence. Pour revenir au tarif de base, il faut éviter des accidents à votre tort pendant deux ans.



### Le saviez-vous

#### Comment calculer votre bonus-malus ?

Le montant de votre assurance auto est calculé en fonction de plusieurs critères (véhicule, zone géographique, utilisation, risques couverts...) et, chaque année, cette cotisation est multipliée par un coefficient de bonus-malus (aussi appelé coefficient de réduction-majoration). Donc, selon que vous ayez un bonus ou un malus, le montant de votre cotisation de base baisse ou augmente.

Vous commencez avec un coefficient de 1. Il est inférieur à 1 en cas de bonus, et supérieur en cas de malus.

## Bonus

Chaque année passée sans sinistre dont vous êtes totalement ou partiellement responsable vous octroie un bonus sous forme d’un coefficient réduit de 5 %. Pour calculer chaque année le nouveau coefficient, il suffit alors de multiplier celui de l’année précédente par 0,95. Le maximum est fixé à 0,50, coefficient atteint au bout de la 13<sup>ème</sup> année sans accident.

#### Bonus : coefficients applicables

	Calcul	Coefficient
1 <sup>ère</sup> année	$1 \times 0,95$	0,95
2 <sup>ème</sup> année	$0,95 \times 0,95$	0,90
3 <sup>ème</sup> année	$0,90 \times 0,95$	0,85
4 <sup>ème</sup> année	$0,85 \times 0,95$	0,80
5 <sup>ème</sup> année	$0,80 \times 0,95$	0,76
6 <sup>ème</sup> année	$0,76 \times 0,95$	0,72
7 <sup>ème</sup> année	$0,72 \times 0,95$	0,68
8 <sup>ème</sup> année	$0,68 \times 0,95$	0,64
9 <sup>ème</sup> année	$0,64 \times 0,95$	0,60
10 <sup>ème</sup> année	$0,60 \times 0,95$	0,57
11 <sup>ème</sup> année	$0,57 \times 0,95$	0,54
12 <sup>ème</sup> année	$0,54 \times 0,95$	0,51
13 <sup>ème</sup> année	$0,51 \times 0,95$	0,50

## Malus

Un sinistre dont vous êtes responsable entraîne une majoration de votre coefficient de 25 %. Pour calculer chaque année le nouveau coefficient, on multiplie donc celui de l'année précédente par 1,25. Si vous avez plusieurs accidents au cours de la même année, on multiplie par 1,25 autant de fois.

En cas de responsabilité partagée, et quel que soit le pourcentage de responsabilité retenu, la majoration est réduite de moitié (12,5 % au lieu de 25 %). Pour obtenir le nouveau coefficient, on multiplie alors celui de l'année précédente par 1,125.

### Exemples

Coefficient précédent	Un accident dans l'année	Nouveau coefficient
1	$1 \times 1,25$	1,25
0,80	$0,80 \times 1,25$	1
1,30	$1,30 \times 1,25$	1,62

Coefficient précédent	Deux accidents dans l'année	Nouveau coefficient
1	$1 \times 1,25 \times 1,25$	1,56
0,80	$0,80 \times 1,25 \times 1,25$	1,25
1,30	$1,30 \times 1,25 \times 1,25$	2,03

Coefficient précédent	Responsabilité Partagée	Nouveau coefficient
1	$1 \times 1,125$	1,12
0,80	$0,80 \times 1,125$	0,90
1,30	$1,30 \times 1,125$	1,46

### Malus : coefficients applicables

Accident responsable	Coefficient
1 <sup>er</sup> accident	1,25
2 <sup>ème</sup> accident	1,56
3 <sup>ème</sup> accident	1,95
4 <sup>ème</sup> accident	2,44
5 <sup>ème</sup> accident	3,05
6 <sup>ème</sup> accident	3,81 ( <i>plafonné à 3,5</i> )

## ● Utilisation professionnelle de la voiture

Les personnes qui utilisent leur véhicule dans le cadre de leur profession et les visites à leur clientèle (ex. représentants, médecins, infirmières, etc.) et assurées pour un usage “tournées” ou “tous déplacements”, bénéficient selon leur contrat d’assurance d’un calcul différent du coefficient bonus-malus.

A savoir :

- Une réduction de 7 % par année sans accident au lieu de 5 %
- Une majoration de 20 % au lieu de 25 % par accident responsable (ou 10 % en cas de partage de responsabilité).

## ● **Trucs et Astuces pour l'environnement**

### **Trajets courts et urbains**

Une voiture consomme 50 à 80 % de carburant en plus lors du premier kilomètre. Pour les petits trajets, privilégiez la marche, le vélo, ou les transports en commun. Le tramway utilise dix fois moins d'énergie qu'une voiture, le métro trois fois moins et le bus deux fois moins. Tout en assurant une meilleure circulation : la vitesse moyenne du métro à Paris est de 27 km/h contre seulement 18 km/h pour les voitures.

### **Souplesse et vitesse**

Adoptez une conduite souple et respectez les limitations de vitesse. Vous économiserez jusqu'à 40 % de carburant en ville.

### **Lavage**

Les stations de lavage sont équipées de circuits de collecte des eaux usées permettant de les traiter. Il existe également des stations de lavage sans eau, notamment dans les parkings des centres commerciaux.

### **Batterie**

Déposez-la dans un garage. Les matériaux qui la composent sont nocifs et doivent être recyclés.

### **Filtres à air et échappements**

Un bon entretien permet de réduire d'environ 20% la pollution et de 10% la consommation de carburants.

### **Huile**

1 seul litre d'huile dans le réseau des égouts pollue plusieurs centaines de milliers de litres d'eau, qui devront être traités.

### **Matériaux recyclage**

Les voitures récentes sont composées à 67 % de matériaux recyclables.

### **Pneus**

Des pneus mal gonflés entraînent une usure excessive et une surconsommation de carburant.

### **Covoiturage**

La moyenne d'occupation d'un véhicule est de 1,2. Collègues, famille, enfants ... regroupez-vous

### **Energies alternatives**

GPL, biocarburants, électricité : les nouveaux carburants, en plus de protéger l'environnement, vous permettent de bénéficier de nombreux avantages : prime écologique pour l'achat d'un véhicule propre, réductions sur l'assurance et la carte grise, utilisation moins onéreuse.

### **Climatisation et chauffage**

Une utilisation abusive, en hiver comme en été entraîne une surconsommation de carburant.

## ● Liens utiles

Le site de la Prévention routière : [www.preventionroutiere.asso.fr/](http://www.preventionroutiere.asso.fr/)

Le permis de conduire : <http://www2.securiteroutiere.gouv.fr/infos-ref/education/edu-vie/permis/index.html>

La réforme du permis de conduire : [www.gouvernement.fr/la-reforme-du-permis-de-conduire.fr](http://www.gouvernement.fr/la-reforme-du-permis-de-conduire.fr)

Pour tout savoir sur les papiers concernant votre voiture : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Le site d'information du ministère des Transports : [www.transports.equipement.gouv.fr](http://www.transports.equipement.gouv.fr)

Pour tout savoir avant de prendre la route : [www.bison-fute.equipement.gouv.fr](http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr)

Permis à 1 euro : [www.permisauneuroparjour.fr](http://www.permisauneuroparjour.fr)

Pour tout savoir sur le permis à conduire : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Télépoints : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Pour comparer le prix du carburant par stations partout en France : [www.zagaz.com](http://www.zagaz.com)

En attendant d'avoir une voiture ou pour faire partager la sienne, le site national du covoiturage : [www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr)

Décrypter les petites annonces : [www.credit-agricole.fr/moments-qui-comptent/mqc/en-voiture/decrypter-les-petites-annonces.html](http://www.credit-agricole.fr/moments-qui-comptent/mqc/en-voiture/decrypter-les-petites-annonces.html)

Calculateur budget : <http://www.credit-agricole.fr/modules/simulations/budget/calculateur.php>

## ● Lexique de l'assurance auto

### **Apport personnel**

Somme dont vous disposez pour effectuer votre achat, avant d'emprunter.

### **Assurance au tiers (ou Assurance responsabilité civile)**

Assurance minimum obligatoire pour une voiture. Couvre uniquement les dommages causés aux tierces personnes et les dégâts matériels que vous faites subir aux autres. Elle ne prend pas en charge les dommages subis par vous-même ni ceux supportés par votre voiture. Pour une couverture plus large, il faut souscrire des options ou d'autres formules de contrat.

### **Bonus - Malus**

Coefficient de réduction ou de majoration, qui augmente ou réduit le montant de votre assurance.

### **Capacité de remboursement**

Somme maximale que vous êtes en mesure de rembourser mensuellement au moment de votre demande de crédit. Vos ressources et charges servent de base de calcul. Votre endettement (tous crédits confondus) ne doit pas dépasser 30 % de votre revenu.

### **Carte verte**

Justificatif de la souscription d'un contrat d'assurance automobile. Une partie doit se trouver visible sur votre pare-brise.

### **Conducteur principal**

Personne utilisant le plus souvent la voiture.

### **Conducteur secondaire**

La ou les personnes amenées à conduire le véhicule, en plus du conducteur principal.

### **Constat amiable**

Document établi entre deux conducteurs en cas d'accident. Il est renvoyé à l'assurance, qui détermine la part de responsabilité de chacun.

### **Date d'échéance**

Date à laquelle vous devez régler votre prime auprès de votre assureur.

### **Date d'effet**

Date à partir de laquelle débute le contrat.

### **Dommages corporels**

Atteintes corporelles à la suite d'un accident, et leurs conséquences (frais médicaux, séquelles, préjudice...)

### **Dommages matériels**

Dégâts causés à d'autres voitures, objets ou à des animaux.

### **Exclusion**

Ensemble des risques qui ne sont pas couverts par votre contrat d'assurance.

### **Expert**

Personne désignée par votre assureur pour évaluer les dégâts suite à un sinistre.

### **Franchise**

Somme qui restera à votre charge après le règlement d'un sinistre par votre assureur. Son montant est mentionné dans votre contrat d'assurance. Elle peut prendre différentes formes. En principe, lorsque le sinistre met en cause la responsabilité d'un tiers, c'est l'assureur de ce dernier qui doit vous indemniser et vous avez le droit au remboursement intégral de votre dommage.

### **Garantie conducteur**

Couvre les dommages subis par le conducteur (même occasionnel) en cas de sinistre. Mensualité : la somme que vous versez chaque mois pour rembourser votre crédit.

### **Plan de remboursement (ou tableau d'amortissement)**

Document qui reprend, période par période, le détail des échéances de remboursement et des montants restant dus. C'est votre banque qui vous le remet.

### **Prime**

La cotisation à verser à votre assureur pour l'assurance.

### **Remboursement anticipé**

Vous pouvez toujours rembourser de façon anticipée votre crédit, totalement ou partiellement, sans pénalités pour les crédits à la consommation.

### **T.E.G.**

Taux Effectif Global. Taux annuel prenant en compte tous les éléments obligatoires du crédit : durée, montant, intérêt, commission, frais de dossier et de prise de garantie et assurance si elle est fournie par l'organisme prêteur. Il vous permet de comparer les propositions des différents organismes bancaires.

### **Tous risques**

Assurance qui comprend la garantie responsabilité civile plus les dommages subis par votre voiture, en toutes circonstances.